

N° 1576
MARS 2022
ISSN 0396-1745

La Lettre confédérale



À LA UNE

Groupe Égalité
Entretien avec Pascale Coton
Pages 2 et 3

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les travailleurs de plateformes
votent pour la première fois
Page 5

MICRO-SOCIAL

La CFTC au secours de Caddie
Mobilisation CFTC pour un prêt
Pages 6 et 7

Encarts « Égalité femmes-hommes » : le guide *J'agis dans mon entreprise* et le dépliant *Connaître mes droits et les faire respecter*.

Le juste salaire

Depuis deux ans, la Covid rythme nos vies, nos débats et notre organisation. Les travailleurs ont su s'adapter. Une grande partie d'entre eux a découvert le télétravail; d'autres, dans le secteur santé notamment, se sont trouvés « en première ligne » face au virus. Enfin, en seconde ligne, il y a tous ces métiers dont certains concitoyens ont pris conscience du caractère « essentiel ». Je dis certains, parce qu'à la CFTC, nous avons toujours défendu ces métiers et ceux qui les exercent. Il n'y a pas de sous-métiers, mais il y a trop de métiers sous-payés ! À la CFTC, vous le savez, nous sommes attachés à la valeur travail comme à son pendant : le juste salaire ! Le gouvernement, les médias, tout le monde s'est accordé pour dire qu'il fallait « reconnaître » le travail de ces salariés. En ce sens, la CFTC avait été

auditionnée à l'Assemblée nationale et avait fait une série de propositions... Sans manquer de relever que ces postes sont majoritairement féminins – une précision qu'il me paraît crucial de souligner, à l'approche de la Journée des droits



**Il n'y a pas
de sous-métiers,
mais des métiers
sous-payés !**

les travailleurs des plateformes, plus vous donnerez de la force à vos syndicats. Ainsi nous pourrions peser dans les négociations, dans l'entreprise comme dans la branche, et obtenir les augmentations que vous méritez !

Cyril Chabanier, Président confédéral

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

« Préparer nos militantes à la gouvernance »

Un groupe de travail « égalité femmes-hommes » s'est constitué à la CFTC. Pascale Coton, vice-présidente confédérale, en conduit les travaux. Objectifs : booster l'engagement des femmes et leur représentation aux postes de direction.

Pourquoi ce groupe ?

Pascale Coton : La constitution de ce groupe de travail est directement issue de la motion d'organisation que nous avons votée lors du dernier Congrès. Il y est inscrit que « *la parité est un objectif prioritaire de ce mandat* ». Et qu'à cette fin, un groupe d'échange et de partage d'expériences sera chargé de proposer des leviers de progrès au sein des structures CFTC que sont les syndicats, fédérations et unions géographiques. Nous y sommes ! Nous avons débuté ces travaux le 31 janvier, et établi un calendrier pour des points d'étape réguliers.

Ce groupe qui traite de l'avancée des femmes inclut des hommes. Pourquoi ?

Notre groupe compte en effet huit femmes et trois hommes. Et leur participation nous est chère. Il serait absurde de vouloir ériger les intérêts des femmes contre ceux des hommes. C'est un cliché contre-productif, qui vient renforcer des peurs. Au-delà, il y a aussi cette idée plus fine, cette conviction très forte que l'égalité est l'affaire de tous. Que, dans tout collectif, ce qui bénéficie aux femmes bénéficie de fait aux hommes. C'est seulement en respectant ce principe que nous pourrions avancer.

Quel diagnostic avez-vous déjà pu opérer ?

Sur 14 fédérations et 16 unions régionales CFTC, soit 928 conseillers, 299 sont des femmes, soit 32% – un peu moins du tiers. Et, parmi ces 299 femmes, seules un peu plus de 21% d'entre elles exercent les fonctions de dirigeantes, vice-présidentes et adjointes comprises. C'est évidemment trop faible, d'autant que la parité pourrait devenir bientôt un critère de représentativité.

Comment expliquer cette faible part ?

Comment briser le fameux « plafond de verre »¹ ? En réalité, il y a plusieurs freins à l'accès des femmes aux postes à responsabilité. Elles sont souvent plus questionnées sur leur ambition, plus culpabilisées à cause des schémas imposés dans nos sociétés, selon lesquels elles doivent « tenir » la maison, s'occuper des enfants, voire de parents devenus dépendants...



Crédit : Fanny Maréchal

Il est difficile de déconstruire des logiques culturelles ! La question du temps – de la conciliation des temps – est aiguë, mais il y a d'autres facteurs très prosaïques. Un réseau moins important, en moyenne, que celui des hommes, par exemple.

Les quotas sont-ils la solution ?

Ce n'est pas si simple ! D'abord, on n'impose pas un chiffre comme cela, du jour au lendemain. Il faut placer le curseur à un endroit raisonnable, suffisant pour enclencher une dynamique, sans décourager d'emblée. Il s'agit aussi d'éviter les contournements, du type : un titulaire homme + une femme suppléante ! Les quotas constituent une aide, un outil intéressant. Mais être élue ou désignée ne constitue pas une fin en soi. La question est plutôt : comment rester ? Comment ne pas devenir un « prête-nom » qui servirait une parité artificielle ? Comment favoriser l'engagement durable ?

Avez-vous d'ores et déjà des pistes ?

Nous avons identifié plusieurs axes d'action, car l'essence même de notre groupe est le partage des bonnes pratiques en la matière. De la même façon que nous avons opéré un tour de table, lors de la première session, sur les freins ou coups de pouce rencontrés dans notre parcours syndical, nous allons recenser les initiatives des structures CFTC en faveur de l'égalité. Nous allons en constituer un répertoire, qui servira de socle pour impulser une dynamique en ce sens au sein du Mouvement. Il est nécessaire de sensibiliser

Le groupe Égalité

Le groupe compte 10 membres, aux côtés de Pascale Coton :

- Christine Lecerf, présidente de la fédération Protection sociale et Emploi, secrétaire générale adjointe confédérale
- Brigitte Desindes, présidente de l'union régionale Île-de-France, fédération Media+
- Estelle Bard, Fédération des Agents de l'État
- Sofia Ferdjioui, fédération Communication
- Marie-Catherine Spinassou, fédération Communication
- Philippe Goncalves, vice-président de l'union régionale Grand Est, fédération Transports
- Davy-Emmanuel Durand, président de l'union du Rhône, fédération Enseignement et Formation
- Emmanuel Manguy, président de l'union de Seine-et-Marne, fédération Métallurgie
- Maya Besnardeau, fédération Métallurgie
- Aurélie Chassebœuf, fédération Commerce, Services, Force de Vente



Crédit : Guillaume Blanchon

Aujourd'hui, à la gouvernance confédérale

Les femmes membres du Bureau, lors du Conseil confédéral du 16 février. De gauche à droite : Agnès Marchat, trésorière adjointe ; Annie Toudic, Anne Chatain et Christine Lecerf, SG adjointes ; Pascale Coton, vice-présidente ; Imane Harraoui.

et informer nos mandatés, pourquoi pas via l'intégration d'un module «Égalité» dans la Fime?? Outre ces actions de sensibilisation, de réflexion, il convient, bien sûr, d'accompagner spécifiquement ces militantes.

Vous pensez à des formations qui leur seraient dédiées?

En effet. La prise de responsabilité des femmes, pour être pérenne, doit se préparer en amont. C'est un peu l'idée qui prévaut dans la constitution actuelle de «cabinets fantômes»³, sorte d'antichambres où s'organise la future gouvernance. La question du réseau se pose avec la même acuité. À l'Assemblée nationale, par exemple, le réseau «T'es pas toute seule» assure aux députées un soutien identifié. Pourquoi les débutantes CFTC ne bénéficieraient-elles pas, elles aussi, des conseils de leurs aînées actuellement en poste? Encore une fois, il ne s'agit pas d'ériger les femmes contre les hommes, mais de fixer, pour nos militantes, de bonnes conditions d'accueil, d'intégration et d'exercice de leur mandat.

■ Propos recueillis par MV

1. Dans le cadre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Aurélie Chassebœuf et Pascale Coton ont d'ailleurs été désignées au titre de la CFTC, pour participer auprès de la ministre en charge du dossier, Elisabeth Moreno, aux travaux sur les critères qui freinent la prise de responsabilité des femmes - 2. Formation initiale des mandatés élus - 3. Au Royaume-Uni, le Shadow Cabinet comprend les députés d'un parti d'opposition, qui forment un cabinet alternatif à celui du gouvernement. Cela permet le suivi des dossiers en cours et la préparation à l'éventuel accès au pouvoir.

EN BREF

ÉGALITÉ PRO : LE TRIPTYQUE

Pour réactiver le dialogue social autour de l'égalité pro, la CFTC a conçu trois outils qui correspondent à trois temps forts de la mobilisation. **Sensibiliser** les salariés, grâce à l'affiche encartée dans votre précédent numéro de la LC. **Les informer** de leurs droits, grâce au dépliant grand public. **Négocier**, grâce aux bonnes pratiques et astuces contenues dans le nouveau guide à l'usage des DS. Ces deux outils, inclus dans ce numéro, sont téléchargeables sur CFTC l'App.

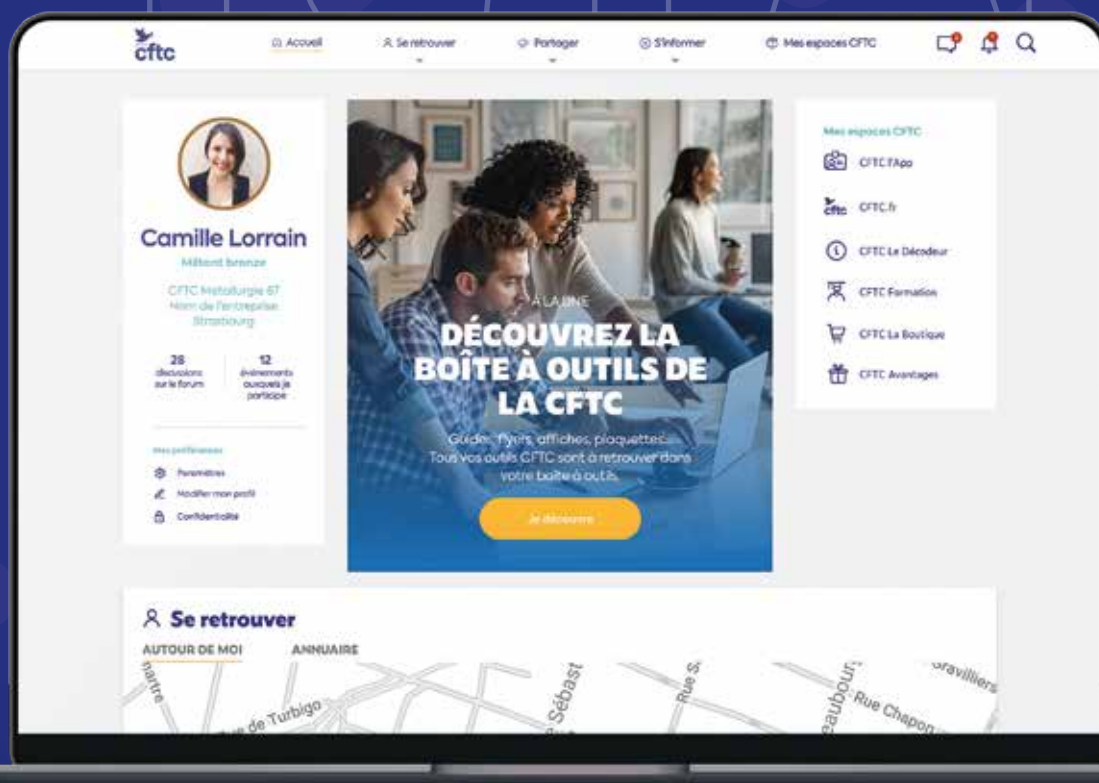


CFTC l'App maintenant sur **votre ordinateur**

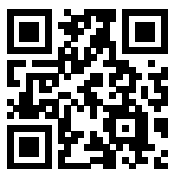
Dès mi-mars, connectez-vous à CFTC l'App de votre PC ! Poser vos questions sur le forum, lire les actualités de la CFTC, consulter les petites annonces...
Tout cela est désormais possible de votre téléphone ou de votre ordinateur.



cftc.fr/cftc-app



Pour plus d'info,
c'est ici !



Contact :
contact-app@cftc.fr

Pour télécharger sur votre mobile :



ÉLECTIONS DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES

La meilleure défense, c'est la CFTC

Jean-Marc Cicuto vient de déposer la candidature de la CFTC pour la première mesure de l'audience des organisations de travailleurs des plateformes. Un scrutin fondateur pour le dialogue social dans cette catégorie professionnelle.

C'est une première. Du 9 au 16 mai, les chauffeurs VTC et les livreurs en deux-roues indépendants vont pouvoir choisir leurs représentants pour négocier leurs droits face aux plateformes. À l'issue du vote, les organisations – syndicats ou associations – devront avoir recueilli au moins 5% des voix pour être représentatives.

Jean-Marc Cicuto participe, au nom de la CFTC, aux échanges avec le gouvernement pour préparer cette échéance. Il porte les revendications confédérales et veille à la cohérence de la stratégie pour cette élection singulière : *«Il nous faut rentrer dès ce premier scrutin dans le groupe des représentants de ces travailleurs, afin de prendre part au plus tôt aux négociations en faveur de meilleurs droits et de règles qui leur seraient bénéfiques.»*

Trois revendications clés

Pour la CFTC, il ne s'agit pas de transformer systématiquement ces travailleurs en salariés (comme peuvent le demander les autres OS). Jean-Marc Cicuto en est convaincu : *«J'ai longuement*

discuté avec ces travailleurs et, pour un grand nombre d'entre eux, la liberté d'action est la base de leur motivation.» Ainsi, la première des revendications portées par la CFTC est le respect de la liberté professionnelle. Le travailleur doit pouvoir choisir son statut – salariat ou travail indépendant – et le juge apprécier les situations au cas par cas.

Pour la liberté de choisir son statut donc... Mais aussi pour une protection sociale solide ! La CFTC demande une couverture minimale et un accès à une complémentaire santé financés par les plateformes.

Enfin, troisième axe fort de la mobilisation CFTC : le prix des courses et la transparence de l'algorithme d'affectation de ces courses. La CFTC veut que les travailleurs des plateformes se trouvent en mesure de comprendre cet algorithme et que leur avis soit pris en compte pour les évolutions de cet outil. Et ce, grâce à l'intervention d'un expert indépendant, non désigné par les plateformes mais financé par elles. La CFTC souhaite aussi que, par le dialogue social, les travailleurs des plateformes puissent fixer un prix plancher des courses et instaurer librement une part variable.

Le vade-mecum du scrutin

- **Deux secteurs d'activité** : conduite de voiture avec chauffeur et transport de marchandises au moyen d'un véhicule à deux ou trois roues, motorisé ou non. En somme, les chauffeurs de VTC et les livreurs à vélo ou en scooter, soit 100 000 travailleurs, dont une majorité de livreurs.
- **Un vote sur sigle**, pour choisir l'organisation – parmi syndicats et associations – qui désignera, dans un second temps, ses représentants (élus pour deux ans).
- **Un vote électronique** : à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette.
- **Un site de référence** : arpe.neovote.com
- **Toutes les revendications CFTC** : à retrouver dans «Nos propositions» sur cftc.fr

Dark Kitchens, flyers et réseaux sociaux

Faire connaître nos engagements à ces travailleurs dispersés, qui ne sont pas réunis en collectifs de travail, n'est pas chose aisée. Jean-Marc Cicuto résume la stratégie confédérale : *«Les unions régionales et départementales sont mobilisées, ainsi que les Jeunes CFTC, pour aller à la rencontre des travailleurs dans les Dark Kitchens* et du côté de grandes enseignes de restauration rapide, munis de nos flyers CFTC. En se concentrant sur une dizaine de grosses agglomérations.»* Et pour les chauffeurs de VTC ? *«Nous allons concevoir des vidéos en partenariat avec la fédération CFTC des Transports, pour une large diffusion sur les réseaux sociaux.»* Cette campagne, de par sa dématérialisation, se veut créative et attentive aux avis de ces travailleurs.

■ SB

*Dark Kitchens : restaurants sans couverts et sans serveurs dédiés exclusivement à la livraison.

CADDIE

La CFTC au secours de l'entreprise

La société alsacienne Caddie est en redressement judiciaire depuis le 4 janvier. Après avoir interpellé le président de la République, Luc Strohmenger, délégué syndical CFTC, obtient 400 000 € de prêts publics. Mais il faut s'attendre à des licenciements.

Si dans dix ans vous poussez encore un Caddie dans votre supermarché, vous pourrez remercier la CFTC. Depuis le 4 janvier, la société alsacienne qui fabrique les célèbres chariots de supermarché est en redressement judiciaire pour la troisième fois en dix ans. Mais Luc Strohmenger, délégué syndical CFTC à l'usine Caddie de Dettwiller et secrétaire du CSE, a obtenu, le 25 janvier dernier, 400 000 € de prêts publics. Sans cette aide, son entreprise risquait de passer en liquidation judiciaire avant la fin de sa période d'observation, fixée au 22 février. Les 142 salariés de l'usine auraient alors tous été licenciés, et c'en aurait peut-être été fini du fameux Caddie.

« L'occasion fait le larron »

Quand il a su qu'Emmanuel Macron se rendait à Strasbourg le 19 janvier, Luc Strohmenger a décidé de l'interpeller sur la situation de son entreprise. La CFTC et les autres organisations syndicales ont été reçues en entretien par un conseiller du président de la République, accompagné d'un représentant de la préfecture du Bas-Rhin. Six jours plus tard, Luc Strohmenger était en visioconférence avec le ministère de l'Industrie et la région Grand Est. Qui ont chacun accordé un prêt de 200 000 € à la société Caddie !

« L'occasion fait le larron, confie Luc Strohmenger. Il y a des élections cette année, on en a profité et ça a marché. Un an plus tôt ou six mois plus tard, nous n'aurions pas eu cette chance-là. »

Le thème de la réindustrialisation a probablement joué aussi. *« On ne peut pas en même temps réindustrialiser et laisser fermer des usines »,* estime Luc Strohmenger. Mais son argument essentiel a été le suivant : 142 emplois en danger, et autant de familles potentiellement en difficulté.

Sauver Caddie

Caddie connaît de graves problèmes de trésorerie. *« L'électricité et le gaz n'avaient pas été payés depuis un an – il y avait un risque de coupure – et les fournisseurs ne livraient plus si on ne payait pas d'avance »,* témoigne Luc Strohmenger. Sans parler des salaires de décembre payés en retard. Il était donc urgent d'injecter des liquidités pour tenir jusqu'à la fin des sept semaines de période d'observation. Les prêts vont permettre à l'entreprise de payer les salaires de janvier, d'acheter du

matériel et des matières premières et de régler une partie des factures en souffrance.

Sauver la marque Caddie était l'autre argument de Luc Strohmenger auprès des pouvoirs publics. Une marque née en 1928, dont la renommée a attiré une quarantaine de candidats à la reprise. *« On a vu deux entreprises qui sont un peu dans le métier et qui nous ont assuré vouloir faire une offre, confie le DS. Mais, au final, cela ne s'est pas fait. »* La seule offre de reprise émane de Stéphane Dedieu, l'actuel directeur général de l'entreprise, associé à deux autres investisseurs. Elle prévoit de conserver 111 emplois et a été examinée le 22 février par le tribunal de Saverne. Celui-ci a accordé à Stéphane Dedieu un délai supplémentaire pour trouver les financements lui permettant de finaliser sa proposition. Les salariés de Caddie seront donc fixés sur leur sort très prochainement.

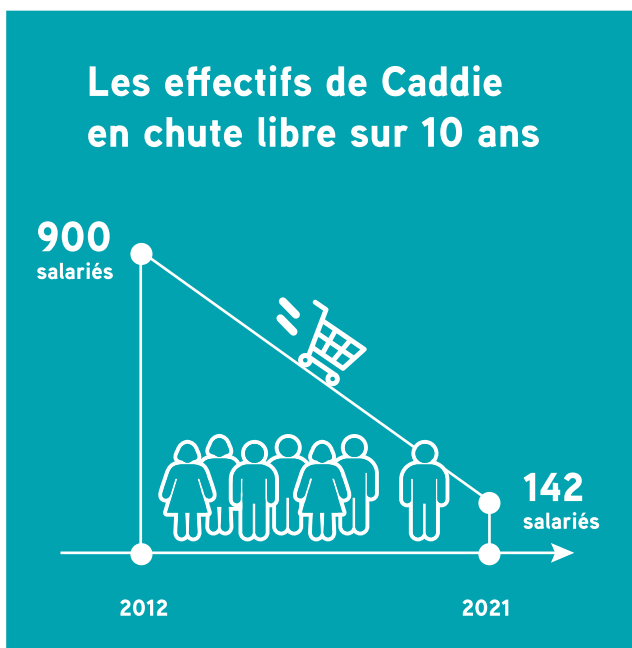
Délocalisation des produits rentables

Les salariés de Caddie n'en sont pas à leur premier redressement judiciaire. Ils en ont connu un en 2012, puis un autre en 2014. Malgré cela, en 2017 et 2018, l'entreprise enregistre des pertes record. Et se fait racheter par le Polonais Damix, qui délocalise dans son pays la production la plus rentable : des chariots en inox pour l'hôtellerie, les aéroports, la logistique, les hôpitaux... Tandis que la production de chariots de supermarché, elle, reste en Alsace, pour être vendue aux grands groupes de distribution qui ont les moyens de faire pression sur les prix. *« Ils auraient dû faire le contraire, estime Luc Strohmenger : faire fabriquer les produits à moindre valeur ajoutée par la main d'œuvre polonaise bon marché. »*

Puis survient la pandémie de Covid-19. Caddie bénéficie alors, en 2020, de 6,2 millions d'euros de prêts garantis par l'État (PGE). Ce dont se prévaut Stéphane Dedieu pour rassurer les salariés. Mais, en fait, *« les PGE ont seulement permis de reculer l'échéance. Sans Covid, on aurait été en redressement judiciaire début 2020. »*

De fait, l'entreprise enregistre cinq millions d'euros de pertes fin 2020. En 2021, le CSE s'inquiète de la situation et mandate un expert-comptable pour auditer les comptes de l'année précédente. *« Il nous a dit que la situation était très limite »,* raconte Luc Strohmenger.

Les effectifs de Caddie en chute libre sur 10 ans



Covid ou mauvaise gestion ?

L'employeur se veut cependant rassurant : le déménagement qu'il prépare va générer des liquidités. Il abandonne ainsi le site de Drusenheim, dont il est locataire, pour installer l'ensemble de la production à Dettwiller. Au passage, l'opération se solde par quarante licenciements, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. «*Je pense que ça a été fait trop tard*», explique aujourd'hui Luc Strohmenger.

Fin 2021, Stéphane Dedieu justifie l'insuffisance de trésorerie par les problèmes liés à la Covid : difficultés d'approvisionnement, frontières fermées, hausse du coût des matières premières, baisse des commandes... Sans compter que, pendant un temps, l'usine est devenue un cluster. Le DS résume autrement la situation : «*On estime qu'il y avait une mauvaise gestion*». Aujourd'hui, «*il y a une fracture entre les salariés et la direction*», rapporte-t-il. Pour l'heure, les salariés s'attendent à des licenciements. «*On n'a jamais vu de reprise sans réduction de personnel*, confirme Luc Strohmenger, *il faudra la limiter au maximum, éviter la casse sociale.* »

■ LB

EN BREF

VILLAGES MOBILES CFTC : ON THE ROAD AGAIN !

Les Villages mobiles CFTC reprennent la route en 2022 ! Les tentes se sont changées en camions pour faire rayonner le bleu CFTC malgré le contexte sanitaire. Un dispositif clé pour notre développement, à l'approche des élections dans la fonction publique. La tournée 2022 fera halte dans 25 villes de France. Première date retenue : celle de Caudry, dans le Nord, le 2 avril.

VOS CONGRÈS EN RÉGION

- **UD des Ardennes**, le 18 mars, à Sedan
- **Fédération CSFV** (Commerce, Services, Force de Vente), du 22 au 24 mars, à Tours (37)
- **UD de la Loire-Atlantique**, le 28 mars, à Nantes (congrès extraordinaire)
- **UD de la Somme**, le 29 avril, à Amiens
- **UD de l'Orne**, le 29 avril, à Tinchebray-Bocage
- **UD du Calvados**, le 5 mai, à Saint-Contest

RENDEZ-VOUS INARIC LE JEUDI !

Attention, pour ce second semestre, les Rendez-vous Inaric en visio du mardi passeront au... jeudi, et en matinée ! Nouveau créneau retenu : de 10 h à 11 h. À vos calendriers !



**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr

